



Les efforts concertés de  
l'OMS en matière de santé et de  
développement de l'adolescent

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Département Santé et développement  
de l'enfant et de l'adolescent (CAH)  
Organisation mondiale de la Santé  
20 Avenue Appia, CH-1211 Genève 27

Tel +41 22 791-3281

Fax +41 22 791-4853

Email [cah@who.int](mailto:cah@who.int)

Web site <http://www.who.int/child-adolescent-health>



## Répondre aux besoins des adolescents : un impératif pour la santé publique mondiale

Les adolescents représentent un cinquième de la population mondiale. Beaucoup sont en bonne santé mais un grand nombre sont confrontés à toute une série de problèmes qui ont des répercussions immédiates sur leur santé ou en auront à terme et qui ont des incidences non seulement pour cette génération mais aussi pour la prochaine. Il peut s'agir du VIH ou de grossesses trop précoces, de l'obésité, de la consommation de tabac, d'alcool ou d'autres substances, des traumatismes et de la violence ou de problèmes de santé mentale.

Une action concertée en faveur de la santé et du développement de l'adolescent s'impose pour atteindre les objectifs internationaux en matière de développement, et notamment pour réduire la propagation du VIH ainsi que la mortalité de la mère et de l'enfant.



## L'OMS apporte une contribution spéciale à l'action mondiale en faveur de la santé des adolescents

Le Département OMS Santé et développement de l'enfant et de l'adolescent (CAH) préconise une approche globale et multisectorielle de la santé et du développement de l'adolescent mais concentre son assistance technique sur la contribution du secteur de la santé.

En utilisant le VIH et la mortalité maternelle comme points d'entrée, CAH encourage les pays à appliquer une approche en quatre volets de la santé et du développement de l'adolescent :

- L'information **STRATÉGIQUE** à l'appui de la sensibilisation des politiques et des programmes ;
- Des politiques de **SOUTIEN** fondées sur des données probantes
- L'offre et l'utilisation des **SERVICES**
- Le **RENFORCEMENT** de l'action dans d'autres secteurs.

## L'orientation normative et le soutien technique de l'OMS contribuent à accélérer l'action en matière de santé des adolescents dans les pays

CAH s'efforce de renforcer le suivi des questions liées à la santé des adolescents.

- Le Département met au point et diffuse une base de connaissances afin de faciliter l'action des décideurs et des administrateurs de programmes dans les pays.
- Il préconise une action concertée fondée sur des données probantes.
- Il propose une assistance technique pour soutenir une approche systématique visant à étendre l'offre et l'utilisation de services de santé de qualité pour les adolescents. Cela comprend la recherche d'un consensus entre les principales parties prenantes, l'élaboration de normes nationales applicables aux services de santé adaptés aux adolescents et aux jeunes et le soutien aux efforts entrepris pour mettre en oeuvre ces normes par les moyens suivants :
  - en apprenant aux agents de santé à prendre en charge les adolescents avec tact et efficacité
  - en rendant les services de santé plus accueillants pour les adolescents ; et
  - en créant une demande de services de santé de la part des adolescents et en faisant accepter ces services par la communauté.
- En outre, CAH soutient la collecte et l'analyse des données afin de suivre la mise en oeuvre et les progrès sur la voie de la réalisation des buts et objectifs mondiaux qui intéressent la santé des adolescents.

Le Département travaille avec d'autres services de l'OMS et en partenariat avec des organismes à l'intérieur (FNUAP, UNICEF) comme à l'extérieur du système des Nations Unies.